

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2011 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 23 septembre 2011

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Émile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. DUMAS Claudine - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme TSCHOFFEN Béatrice- - Mme LANVERS Édith - M. GAILLARD Fabrice

Absents et excusés : - M. MUFFAT Roger Serge - - M. PERSIN Franck - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine

Procurations : néant

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance Mme LANVERS Édith

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Monsieur André PEERSMAN demande que concernant le point columbarium qu'il soit indiqué que ce dernier était contre un columbarium 8 places, alors qu'il existe d'autres columbarium de plus grande capacité, correspondent mieux aux besoins futurs de la Commune.

Pas d'autres observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

3.1 Cimetière :

Une réflexion va être menée, pour la possibilité d'extension du cimetière .

3.2 Panneau activités économiques

Mme FAVRE Annie, indique que les socles sont faits par l'entreprise « Pic Bois », pour permettre l'installation courant octobre des panneaux.

3.3 Numérotation, et rues :

Le marché est conclu avec l'entreprise « Pic Bois », pour un montant de 22 234,44 € TTC . L'installation des panneaux et des numéros de rue est prévue cet automne.

3.4 Bulletin :

Mme Claudine DUMAS indique que la commission, poursuit la réalisation du prochain bulletin.

3.5 École :

Mme Édith LANVERS informe le conseil, que la classe découverte s'est bien déroulée, tout comme la rentrée scolaire.

Les cages de foot, devraient être réinstallées pendant les vacances de Toussaint.

3.6 A.D.M.R. :

L'A.D.M.R, a pris possession de son bureau au sein de l'école primaire, début septembre.

3.7 Communauté de Communes :

M. André PEERSMAN évoque les points suivants :

* Fête de la randonnée :

L'organisation de la fête de la randonnée va être repensée, au regard de son succès, du nombre de bénévoles mobilisés pour un nombre de participants limités (x participants par accompagnateur) excluant nombre de demande. Une réflexion est en cours pour se recentrer sur son origine, la découverte d'un hameau, d'un village.

^ Maison de santé :

Dans l'attente de la maison de santé, un deuxième médecin à mi temps, viendra épauler le docteur CONTE à Montriond.

^ SIAC :

^ Charte paysagère : une étude va être confiée à un cabinet

^ Gestion des forêts : Une étude a été réalisée par l'O.N.F, concernant la gestion de la ressource forestière sur le territoire du S.I.A.C

^ Géoparc : La candidature a été retenue par l'UNESCO, même s'il reste avant mars 2012, à préciser la structure porteuse du projet, principale exigence de l'UNESCO.

* Comité rivière Dranses :

Monsieur André PEERSMAN est le représentant de la C.C.V.A dans cette structure

3.8 Construction, sur la dalle du parking souterrain :

M. Fabrice GAILLARD, indique qu'une étude a été réalisée confirmant la possibilité de construire un bâtiment sur le parking souterrain.

Le cabinet d'architecte devrait présenter prochainement à la commission, un projet d'esquisse.

3.9 Restaurant des « Alpagnes » :

Le permis de construire a été déposé début de semaine.

Dans ce cadre une étude géotechnique va être menée. Une consultation d'entreprises sera prochainement organisée.

3.10 Déneigement :

La commission travaux, va étudier la possibilité de sous traiter une partie du déneigement à un privé, suite à la demande de **mise en** disponibilité d'un agent.

3.11 PVR de l'Elé :

Une rencontre avec l'entreprise « Gramari », a eu lieu, pour évoquer la non-conformité des travaux par rapport au cahier des charges signés par les parties. La crainte de la commune portant notamment sur le fait que ce non respect des normes imposées ait pour conséquence des risques possibles de gel par grand froid : suite à cet entretien , une proposition doit être transmise par la société Gramari, proposition que sera présenté lors du prochain conseil.

3.12 Montée du crêt :

Les travaux du réseau d'eau pluviale doivent commencer début de semaine prochaine, pour permettre la réalisation de l'enrobée, avant l'hiver.

3.13 Eclairage public « Ardent » :

Les travaux conduit par le SYANE, ont démarrés, avec l'entreprise « SPIE », avant la réalisation du goudronnage.

3.14 SIVOM :

M MUFFAT Michel (La Glière), indique qu'un appel d'offre a été lancé pour la fournitures des compteurs de productions, soit pour la commune, un montant de 50 000 € subventionné à 75 %.

Ces compteurs devraient être installés prochainement.

3.15 Cascade d'Ardent :

M. MUFFAT Michel (la Ranche), indique que la C ;C ;V ;A lancera la réfection des barrières et filets le long Du sentier, travaux confiés à l'O ;N ;F.

La Commune en parallèle, va demander un devis pour faire la partie des travaux relevant de sa compétence.

3.16 Alpagnes des « Coutis » :

La saison d'estive du berger est terminée.

3.17 Coupe à câble mat :

Devant la difficulté de trouver une entreprise pour la réalisation de ces travaux ; ces derniers sont reportés pour l'année 2012.

3.18 Recfection, toit chevrerie des Lindarets :

les travaux de réfection du toit sont terminés.

3.19 Domaine skiable :

Une réunion va être organisée avec la SERMA, pour évoquer la gestion des ressources en eaux, pour les canons neige (nouvelles réserves, pompage...) ;

3.20 Chartes sur la publicité :

Suite à l'instauration de nouveaux panneau de signalétique, la Commune va étudier une réglementation sur l'ensemble du territoire, concernant les panneaux et affichage, afin d'assurer une uniformité.

4 FINANCES :

4.1 DM 04 Budget Parking :

Section INVESTISSEMENT	
DEBIT	CREDIT
Cpt 2313-ONA : + 450.00 €	Cpt 28131/040ONA : + 450.00 €
Total :	Total :
450.00 €	450.00 €

4.2 Garantie d'emprunt :

le Conseil Municipal, donne son accord pour que la Commune apporte sa garantie, financière pour les emprunts contractés par l'OPH 74, dans le cadre de la construction de 18 logements sociaux, vers l'école, devant le faible risque de défaillance de cet organisme public

4.3 Préparation budget 2011 :

Il est demandé à chaque commission de présenter avant le 30 octobre, ses demandes d'investissement pour le budget 2012,

4.4 Réforme de la taxe sur l'électricité :

Monsieur le Secrétaire de Mairie, présente au Conseil Municipal, la réforme de la taxe sur l'électricité, qui désormais sera calculer sur une base forfaitaire, appliquée à la consommation finale de l'électricité par l'usager. Cette base est de 0,75 € par mégawatt, pour le particulier et 0,35 € par mégawatt pour le professionnel, majoré d'un coefficient.

La Commune ayant délégué la compétence, pour la perception de la taxe au SYANE, c'est ce syndicat qui est compétant en matière de taux et a fixé pour l'année 2012, un coefficient de 8,12, au lieu du coefficient 8, sous l'ancienne version de la taxe, dont la base de calcul était différentes.

Cette modification, s'inscrit dans le cadre des décisions gouvernementale, issues du Grenelle de l'environnement, afin d'inciter à la maîtrise des consommations électrique.

4.5 :Taxe d'aménagement

Monsieur le Secrétaire de Maire, présente au Conseil Municipal, la réforme majeure des taxes d'urbanismes, avec le remplacement de la Taxe Locale d'Équipement, par la Taxe d'Aménagement.

Cette nouvelle taxe, prend des bases de calcul différentes.

Ce point sera délibéré lors du prochain conseil.

5 DOMAINE DU BARON :

5.1 Avancement du chantier :

M. BRAIZE Alain, indique que le chantier, se poursuit, la démolition de l'ancien bâtiment est presque terminée.

Par contre il fait part de la difficulté de réaliser un planning avec les entreprises, du fait de retard pris sur ce chantier.

Il fait part aussi d'actes de vandalisme et de vol observés sur le chantier.

5.2 Base de loisir :

Le dossier d'appel d'offres est prêt, il sera lancé à l'automne.

6 URBANISME :

6.1 Échange parcelles, le « Pré » :

le Conseil Municipal donne son accord, pour l'échange de terrain ente Monsieur MICHAUD Bernard et la Commune, concernant des terrains sur la zone du « Pré ».

6.2 Servitude Christophe GAILLARD :

Le Conseil Municipal, donne son accord pour octroyer à M. GAILLARD Christophe, un droit de passage sur un terrain communal, afin de desservir son habitation. Le pétitionnaire aura les frais d'actes à sa charge.

6.3 Régularisation chemin « sur le Char »(emplacement réservé) :

Une précision de devis va être demandé auprès d'un géomètre, pour permettre une régularisation définitive de la voirie située sous l'emplacement réservé n°16. Les propriétaires concernés, seront contactés individuellement par la commune.

7 ECOLE :

Le Conseil Municipal, prend connaissance du bilan financier de l'année scolaire 2010/2011, qui fait ressorti un coût global de fonctionnement de l'école de 1 592 € par enfants, pour la commune.

8 DOMAINE SKIABLE :

8.1 Réglementation des tentes, terrasses, concessions :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de réglementation, concernant les concessions sur terrain communal, aux Lindarets et aux Brochoux, ou à la Lécherrette.

Il précise, que cette réglementation, portera sur la gestion des terrasse et des parasol et sera adoptée au prochain conseil d'octobre. Suite a cette adoption, une réunion publique sera organisée avec toutes les personnes concernées.

9 DIVERS :

9.1 Aménagement carrefour PEP 80 :

Dans le cadre d'un prochain aménagement du carrefour près du PEP 80 et de l'intersection avec la RD 229, le Conseil Municipal, donne son accord, pour l'acquisition d'une parcelle de 400 M2, pour un montant de 45 000 € (Mme TSCHOFEN Béatrice, concernée ne prend pas par au vote et se retire de la salle)

La séance est levée à 22 h 15